



Votre interlocuteur :
Service Public d'Assainissement Non Collectif
☎ 04 74 87 53 72 ou 04 74 87 53 75
✉ anc@pilatrhodanien.fr

Objet : EXAMEN PREALABLE DE LA CONCEPTION DE VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Madame, Monsieur,

Vous avez en projet :

- De déposer un permis de construire dans une zone en assainissement non collectif (non desservie par le réseau public d'assainissement des eaux usées),
- De mettre en place une filière d'assainissement non collectif, en dehors d'une demande de permis de construire (réhabilitation etc.).

Conformément aux lois sur l'eau de 1992 et de 2006, *les communes doivent effectuer les contrôles des installations d'assainissement non collectif*. Votre commune a cependant délégué sa compétence en assainissement non collectif à la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien.

Pour les installations neuves ou à réhabiliter, cela consiste en un **examen préalable à la conception**. Cet examen obligatoire avant l'exécution consiste en une étude du **dossier fourni* par le propriétaire** de l'immeuble qui vise notamment à vérifier :

- L'adaptation du projet au type d'usage, aux contraintes sanitaires et environnementales, aux exigences et à la sensibilité du milieu, aux caractéristiques du terrain et à l'immeuble desservi,
- La conformité de l'installation envisagée au regard de la réglementation en vigueur.

L'examen préalable à la conception sera réalisé par un technicien de l'entreprise CHOLTON.

Par conséquent, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous transmettre le formulaire en page suivante, **à compléter, dater et signer avec votre « BON POUR ACCORD ».**

Coût du contrôle de conception 190,50 € TTC

***Dossier à fournir au préalable de l'examen de conception :**

- ***Etude de faisabilité***** à la parcelle pour la définition de l'installation ANC
- *Formulaire de déclaration,*
- *Plan de situation,*
- *Plan d'implantation, et vue en coupe de la parcelle,*
- *Autorisation de rejet*

** Concernant cette **étude de faisabilité** : nous vous informons que la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien a conclu un marché public de prestation avec un bureau d'études. Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier de tarifs avantageux négociés dans le cadre de ce marché.



**Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
Service Public d'Assainissement non Collectif
9 rue des Prairies
42410 PELUSSIN**

EXAMEN PREALABLE DE LA CONCEPTION

Formulaire à nous retourner soit par mail :
anc@pilatrhodanien.fr
Ou par courrier : CC du Pilat Rhodanien - SPANC 9 rue des Prairies 42410 PELUSSIN

Je soussigné(e) M. – Mme - M^{elle} (rayer les mentions inutiles) :

.....

Domicilié(e) à

.....

Téléphone :

Mail :

Donne mon accord pour effectuer l'examen préalable de conception par :

CHOLTON 197 Ancien Canal de la Madeleine
Saint-Maurice-sur-Dargoire - 69440 CHABANIERE

Adresse d'intervention :

.....

Code postal – Commune :

Référence cadastrale :

Fait à

Le.....

Signature du demandeur précédée de la mention "BON POUR ACCORD"